

## Les personnes âgées malagasy

Pour nous autres Malagasy, les personnes âgées ont une place particulière dans la société. Malheureusement, elles ne sont pas nombreuses car notre espérance de vie est de 65,93 ans. Ce sont les Ray aman-dReny (les parents), les gardiens de la culture et de la tradition. Elles sont des documents vivants de l'histoire de leurs familles, de leurs régions, de notre pays. Elles ont l'habitude de raconter des histoires à leurs petits enfants, des récits, des contes, qui renferment toujours une leçon de vie, de morale. Un grand père, ou une grand-mère a le devoir de raconter l'histoire de la famille, des coutumes, à ses descendants. Elles ont la sagesse, l'expérience acquise depuis tant d'années, affrontant les difficultés de la vie. Ainsi, elles sont de bons conseils.



D'où le respect indiscutable des Malagasy pour leurs aînés. Si une personne âgée, supérieure à 80 ans arrivent au terme de sa vie. C'est un honneur qu'elle soit arrivée à un tel âge. Elle est une « olo-mody » (une personne en âge de mourir). Donc, il est inutile de pleurer, au contraire, il faut chanter, l'enterrer au de son de musique joyeuse : « itsofana mozika ».



A la campagne, un vieux paysan descend encore au champ. Il est le chef de sa famille. Réveillé très tôt avec son angady (une bêche), il cultive, donne les ordres et conseils, et, il surveille. Il faut dire que la vie au grand air et être cultivateur sont de bonne condition de vie. Sa femme s'occupe de lui autant que possible. Elle descend, elle aussi au champ pour arroser, discuter et faire la lessive dans la rivière toute proche. Mais, arrivés à un certain âge, la force physique les abandonne, nos vieux paysans ont besoin d'aide. Leurs petits-enfants leur rendent mille services : cherchant de l'eau, faisant la lessive.

Plus de 80% des Malagasy sont des paysans. Donc, nos vieux paysans ont une vie dure dans leurs vieux jours. Ils sont sans ressource et vivent au dépend de leurs enfants. Grâce à Dieu, ces derniers font de leur mieux. Mais, quand même, ils sont devenus des charges pour leurs familles, à condition qu'ils en ont. Pour ceux qui n'ont pas d'enfant, ils vivent seuls, sans ressource. Bien sûr, les voisins les aident de leur mieux. Mais, vue la difficulté de la vie à la campagne, ils ne peuvent pas beaucoup les assister. C'est aussi la même situation, en ville, pour les vieilles personnes qui vivent seules. Citons un cas récent, deux dames de 55 et 62 ans vivaient dans leur maison ancestrale. Les autres habitants de la maison sont des proches. La maison a pris feu, l'une d'elle est paralysée. Elles ont bien crié au secours, mais l'escalier en bois a déjà brûlé. Elles ont péri. De tels accidents pourraient être évités si une structure sociale s'occupait des personnes âgées. En majorité, une fois, veuf/veuve, ils/elles habitent chez leurs enfants. Elles rendent de multiple service tant qu'elles ont encore de force physique. Ainsi, un grand père veuf accompagne ses petites enfants à l'école et les reprend à la sortie, une autre dame s'occupe de la maison, de la famille de sa fille. Elle vit chez elle. Elle est sans ressource, sans toit. C'est le mieux qu'elle puisse faire. Tant qu'elle le peut, elle rend service. Mais, après, quand sa force physique l'abandonne ? Une autre vieille dame, devenue malade a dû vendre son héritage pour se faire soigner. Une fois décédée, c'est le même argent que ses descendants ont dû utiliser pour l'enterrer car ils sont également démunis. Encore, elle, elle a un héritage, mais les autres, sans ressources ?

Souvent, si la personne âgée est en difficulté financière et, également ses proches, tombe malade, c'est la catastrophe. Pourtant, c'est un cas fréquent. Habituellement, les proches les emmènent à l'hôpital. Malheureusement, devant les frais hospitaliers élevés, ils renoncent et demandent au médecin de ramener leur malade. Alors, les vieilles personnes attendent la mort, acceptent leur sort. De vieilles personnes sans ressource existent dans différentes régions de notre grande île. En ville, elles deviennent des « quatre-mis » (les SDF malagasy), mendiant, fouillant les ordures. Certes, quelques



associations caritatives s'occupent de leur sort comme le « Masoandro Mody » qui prennent en pension des vieilles personnes atteintes d'Alzheimer, le « Karibo » (maison d'accueil), le FIZOMA, elles ne sont point nombreuses.



A Noël, pendant la fête nationale, l'Etat, des associations leur distribuent des vivres, même, de la couverture, en hiver. Mais, il n'existe pas encore une structure bien définie pour nos vieilles personnes démunies. Heureusement, il y a ceux ou celles qui touchent leurs pensions. Ce n'est point colossal, mais, au moins, une partie financière est résolue car un fonctionnaire retraité touche sa retraite à chaque fin du mois. Par contre, un retraité d'entreprise privée ne touche sa pension de retraite que tous les trois mois. Des fois, ces personnes âgées ont encore des charges telles que des orphelins, leurs enfants au chômage. Alors, la situation est critique. Des solutions sont déjà proposées, permanentes ou ponctuelles. Avant, les personnes âgées ont une carte verte qui leur donne droit à une réduction de frais de transport. De nos jours, ce n'est plus le cas. Sans nul doute, il faut revaloriser la carte verte. Il est nécessaire d'installer un système où les paysans, majoritaires à Madagascar, puissent toucher une pension de retraite. Installer un tel système n'est point facile. En attendant, la plus grande partie de nos personnes âgées sont vouées à elles-mêmes. Certes, il y a un vieux dicton malagasy « tanora ratsy fiary, antitra vao mitakidy trano » : un jeune qui n'a pas épargné aura du mal dans ses vieux jours. Mais que faire ?

Edmine et Michel